

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

SERVICE DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.



BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 960.832

Perfectionnements aux stylographes à billes.

M. SERGE-ERNEST DETANNE résidant en France (Seine-et-Oise).

Demandé le 7 février 1948, à 11^h 8^m, à Paris.

Délivré le 7 novembre 1949. — Publié le 26 avril 1950.

Dans un type de stylographe qui s'est répandu sur le marché, la plume est remplacée par une bille sertie à la pointe du stylographe, au débouché d'un trou d'arrivée d'encre épaisse et la trace est faite par la bille, qui en tournant entraîne l'encre sur le papier à la manière d'un rouleau d'imprimerie. Dans la construction connue une certaine fragilité résulte du fait que le sertissage est très court; ceci est en effet nécessaire pour que la bille, qui a un petit diamètre, soit seule au contact du papier dans la position normalement inclinée du stylographe. La bille vient souvent à tomber. Pour maintenir plus fermement la bille à sa place, il faudrait donner au sertissage un plus grand développement mais alors celui-ci obligerait à tenir le stylographe perpendiculaire au papier.

La présente invention a pour objet des perfectionnements aux stylographes à billes, qui évitent cet inconvénient et conduisent à une construction plus robuste.

Suivant l'invention, la bille est sertie au débouché d'un trou d'arrivée d'encre percé dans un prolongement du stylographe oblique par rapport à l'axe longitudinal de celui-ci. Suivant une autre caractéristique, le stylographe présente plusieurs logements parallèles distribués autour de son axe pour plusieurs tubes d'encre, et il est muni d'une tête comportant un nombre égal de prolonge-

ments obliques pourvus chacun d'une bille au débouché d'un canal communiquant avec un de ces logements.

Les caractéristiques de l'invention ressortiront d'ailleurs de la description suivante de différents modes de réalisation de l'invention, donnés uniquement à titre d'exemples et représentés aux dessins annexés, dans lesquels :

Les figures 1 et 2 montrent comparative-ment les sertissages que l'on peut adopter lorsque le tube d'arrivée d'encre est oblique par rapport au papier ou au contraire per-

pendiculaire au papier; La figure 3 est une vue en coupe longitudinale d'un stylographe suivant l'invention, à débouché d'encre oblique par rapport à l'axe longitudinal;

La figure 4 est une vue analogue d'un autre mode de réalisation, dans lequel le stylographe peut comporter plusieurs encres de couleurs différentes, une coupe rabattue montrant la section transversale suivant la

ligne IV-IV; La figure 5 montre une tête de stylographe;

La figure 6 est une vue correspondante en plan;

La figure 7 est une vue montrant la position d'un stylographe suivant l'invention en cours d'écriture.

Comme le montrent les figures 1 et 2, en

supposant que le tube d'arrivée d'entre 1 dans la pointe 2 du stylographe est en prolongement de l'axe de celui-ci, comme c'est le cas des stylographes actuellement connus, si l'on veut tenir le stylographe en position inclinée (fig. 1) le sertissage 3 de la bille 4 doit être limité à une zone de très faible hauteur au delà du plan équatorial A-B de la bille; si l'on donnait à ce sertissage 3 une beaucoup plus grande hauteur (fig. 2) pour mieux maintenir la bille 4, le stylographe devrait être perpendiculaire au papier.

Suivant l'invention, on prévoit un sertissage profond dans une pointe, oblique par rapport au corps du stylographe. Dans l'exemple de réalisation représenté par la figure 3, cette pointe 5 fait partie d'un bouchon vissé 6, ou tête de stylographe. Le canal 1 de passage de l'encre vers la bille 4, dans l'axe de cette pointe, est oblique par rapport au corps 7 du stylographe et communique avec le percage axial 8, qui reçoit le tube d'encre et est bouché par un bouchon vissé 9.

Suivant le mode de réalisation représenté à la figure 4, dans le corps 10 du stylographe, on prévoit le logement de plusieurs tubes chargeurs dans des trous 11 disposés autour de son axe longitudinal. Chacun de ces logements est en communication avec une tête oblique 12 rapportée en bout du stylographe, qui porte une bille 4 sertie à son extrémité et dont le canal d'arrivée d'encre 1 communique avec un des trous 11. On peut prévoir par exemple trois têtes disposées dans des plans à 120°, chaque tête fournissant une encre de couleur différente. Le corps du stylographe, de section triangulaire, peut être en toute matière, mais de préférence en matière moulée, le logement étant obtenu par moulage et les têtes étant rapportées soit par emmanchement, soit par vissage à l'extrémité correspondante. Un repère coloré 13 indique pour chaque tête la couleur de l'encre correspondante.

Suivant une variante représentée aux figures 5 et 6, les trois têtes précédentes sont solidaires entre elles et constituées par trois pointes 14 d'une même tête 15. On peut prévoir l'introduction de tubes chargeurs d'encre, soit par l'extrémité arrière du stylographe, soit par l'extrémité du côté de la

tête, celle-ci étant démontable et rapportée par emmanchement sur le corps. Dans ce cas, la tête forme un bossage axial 16 dépassant le plan des trois billes 4 de manière que, par un léger choc sur ce bossage, on puisse emmancher fermement la tête sur le stylographe après mise en place des tubes chargeurs.

Dans la position d'utilisation que représente la figure 7, le stylographe étant maintenu oblique par rapport au papier, un seul des bees 14 est en contact avec le papier et ce bec se présente normalement à la surface du papier, c'est-à-dire que son canal d'amenée d'encre est perpendiculaire au papier. Le sertissage de la bille peut donc avoir le grand développement que montre la figure 2 et la bille est parfaitement maintenue dans son logement sans que l'on courre le risque d'un contact des bords du sertissage avec le papier. Seule la calotte de la bille dégagée du sertissage est en contact avec la feuille de papier. Le bossage central 16 situé à une certaine distance au-dessus de celle-ci ne risque pas de gêner l'écriture. Le repère coloré 13 indiquant la couleur d'une encre est de préférence disposé à l'opposé du bec 14 fournissant cette encre de manière à être visible lorsque ce bec est au contact du papier.

Bien entendu, l'invention n'est pas limitée aux modes de réalisation décrits et représentés qui n'ont été donnés qu'à titre d'exemple.

RÉSUMÉ.

L'invention a pour objet des perfectionnements aux stylographes à billes, remarquable notamment par les points suivants :

a. La bille est sertie au débouché d'un trou d'arrivée d'encre percé dans un prolongement du stylographe oblique par rapport à l'axe longitudinal de celui-ci;

b. Le sertissage couvre une zone de grande hauteur de la bille au delà du plan équatorial de celle-ci;

c. Le prolongement portant la bille est une pointe rapportée en bout du stylographe;

d. Il fait partie d'un bouchon maintenu en bout du stylographe par vissage ou emmanchement;

e. Le stylographe présente plusieurs logements parallèles distribués autour de son axe

pour plusieurs tubes d'encre, et il est muni d'une tête comportant un nombre égal de prolongements obliques pourvus chacun d'une bille au débouché d'un canal communiquant avec un de ces logements.

f. Cette tête présente un bossage central dépassant le plan des billes et servant d'ap-

pui pour l'emmanchement de la tête sur le corps du stylographe.

SERGE-ERNEST DETANNE.

Par procuration :

Cabinet J. BONNET-THIRION.

